



université PARIS-SACLAY

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 : CHOISISSEZ DE SOUTENIR L'UNIVERSITÉ DES YVELINES

L'UVSQ lance sa campagne de levée de taxe d'apprentissage auprès des entreprises, avec la volonté de développer ses filières professionnelles et en apprentissage, et préparer ainsi au mieux ses étudiants à l'exercice professionnel.

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à l'UVSQ et l'une de ses formations, vous vous engagez auprès de nous à assurer une formation d'excellence à nos étudiants

en contribuant activement au développement des moyens pédagogiques mis à leur disposition, et préparer ainsi une relève de haut potentiel de vos futurs collaborateurs.

Vous devenez ainsi, à nos côtés, un véritable partenaire et acteur dans une même vision : placer l'université au coeur de l'entreprise pour une meilleure employabilité des diplômés.

Cela vous permet de :

- » Faire rayonner votre entreprise et valoriser votre engagement sociétal
- » Valoriser votre marque employeur auprès des étudiants
- » Anticiper vos besoins de recrutements en échangeant avec les responsables de filières pour des formations en accord avec les attentes de votre secteur d'activité (vivier de compétences de qualité)
- » Innover dans la mise en place de nouveaux cursus pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés
- » Soutenir le développement de l'université

Alors n'hésitez pas, versez votre taxe d'apprentissage à l'UVSQ !